

2019

Le mardi 17 décembre 2019, à 18 heures

Cantine des enseignants (bâtiment Van Houtte)
Av. du Vert Chasseur 46
B – 1180 Bruxelles

COMPTE RENDU de la réunion du conseil d'administration de l'APEEE du 17/12/2019

Présents:

Membres avec droit de vote: Noemie BEIGBEDER (Berkendael), Marek BOBIS (Berkendael), Henning EHRENSTEIN (Berkendael), Brian GRAY (trésorier de l'APEEE, sec. DK), Marc GUITART (sec. ES), Patryk MALESA (prim. PL), Christina KARAKOSTA (Berkendael), Alejandro MARTINEZ TUREGANO (prim. ES), Pere MOLES PALLEJA (membre élu par l'AG), Valentina PAPA (prim. EN), Emese SAVOIA-KELETI (sec. HU), Diana SENCZYSZYN (sec. PL), Thomas SPOORMANS (sec. FR) Ivan TORRE (sec. IT), Istvan VANYOLOS (prim. HU)

Représentés par procuration: Georg BECKER (prim. DE, procuration à Tibor SCHARF), Nils BEHRNDT (sec. DE, procuration à Tibor SCHARF), Kathryn MATHE (présidente de l'APEEE, sec. EN, procuration à Pere MOLES PALLEJA), Gundars OSTROVSKIS (Berkendael, procuration à Henning EHRENSTEIN), Monika VELIKONJA (SWALS CA, procuration à Neva ALES VERDIR), Julien REICHSTADT (FR Prim, procuration)

Membres adjoints du conseil d'administration (sans droit de vote): Neva ALES VERDIR (sec. EN), Nathalie KALOGERAS (sec. FR), Rafael PAPI BORDERIA (sec. ES), Tibor SCHARF (sec. DE), Krisztina SZABO (prim. HU)

Autres participants: Samantha CHAITKIN (CE prim. IT), Andrew LYSTER (CE prim. EN)

Secrétariat de l'APEEE: Selena GRAY, Guendalina COMINOTTI

1. Adoption de l'ordre du jour

La Présidente n'est pas en mesure d'assister à la réunion, en raison de l'annulation de son train depuis le Royaume-Uni. Pere MOLES PALLEJA et Brian GRAY coprésident la réunion. 2 points sont ajoutés à l'ordre du jour sous «Divers»: annonce d'une nouvelle nomination au sein du groupe de travail Prévention de la toxicomanie et de la task force Politique en matière de drogues et point d'Alejandro MARTINEZ TUREGANO sur la fête. L'ordre du jour est approuvé.

2. **Approbation des projets de compte rendu des réunions du Conseil d'administration des 17 octobre et 21 novembre; révision des points d'action**

Il y a consensus pour approuver les deux comptes rendus (documents 2.1 et 2.2, distribués avec l'ordre du jour), mais il est noté que les membres du CA ont reçu les documents trop tard (le même jour que la réunion), ce qui laisse trop peu de temps pour les étudier et préparer la réunion, surtout vu que l'approbation de ces documents est nécessaire. Pere MOLES PALLEJA explique que les comptes rendus ont été retardés, parce qu'ils ont été dûment relus et qu'il fallait écouter des passages des enregistrements audio, mais que cela signifie aussi que les membres du CA peuvent être sûrs qu'ils reflètent fidèlement les réunions. La critique ne porte pas sur les comptes rendus actuels, l'important travail qu'ils impliquent étant reconnu, mais il est demandé un temps de consultation suffisant avant l'approbation des documents, en particulier des documents pour discussion et décision. L'avis général est de fixer une date-limite à 4-5 jours au moins avant les réunions du Conseil, en vertu de quoi les documents reçus à temps seraient examinés, tandis que l'examen des documents reçus tardivement serait reporté à la réunion suivante. Brian GRAY souligne que l'ambition est toujours de diffuser les documents plus tôt, mais que ce n'est pas toujours possible, parce que leur élaboration demande un travail considérable. Il convient toutefois que ce serait l'idéal et suggère que bon nombre des documents pour information soient plutôt postés sur le site web (dans une section «Informations»).

Points pour décision

3. **Projets proposés à un financement par le jury**

À l'intention des nouveaux membres du CA, les Présidents résument brièvement la situation du financement des projets. Le Trésorier explique que, l'Association ayant sous-dépensé l'an dernier, le budget disponible cette année pour des projets est plus important. Sur la base d'une présentation PowerPoint, il décrit les appels à projets, les procédures et comment la transparence du jury est assurée par sa composition (le jury réunissant des parents, des élèves et des représentants de l'école). Ce jury-ci était composé de: Kathryn MATHE (groupe de travail Pédagogie), Krisztina SZABO (groupe de travail Bien-être), André DE WOOT (groupe de travail Sécurité et hygiène), Samantha Chaitkin (groupe de travail *Community Building* – construction de la communauté), Brian Goggins (directeur EEB1), Marla Candon (enseignante) et d'une élève membre du CdE. Les projets ont fait l'objet d'un examen approfondi du jury et ils doivent désormais être approuvés par le CA.

Sur la base du document 3 (présentation Excel des projets proposés à un financement, automne 2019, avec avis; distribué au CA avant la réunion), le Trésorier expose au CA les critères selon lesquels les projets ont été évalués, puis une brève synthèse des propositions reçues (20 projets proposés pour un total de 18 000 euros; 2 ont reçu un avis négatif, 11 un avis mitigé, 2 un avis neutre, et 5 un avis positif). La proposition du jury est de financer en totalité ou partie 8 projets, pour un montant total de 4 850 euros. Il y a unanimité du CA, et la liste des 8 projets sélectionnés pour financement est approuvée. Guendalina COMINOTTI lit les titres des projets sélectionnés et le montant du financement qui leur est respectivement attribué.. Les montants alloués sont modestes, mais servent de capital d'amorçage à des initiatives valables.

4. **Élection du Président et du Bureau**

Le ou la président(e) du CA de l'APEEE a un mandat de deux ans; le bureau est élu en même temps que le nouveau CA et le nouveau ou la nouvelle président(e).

Pere MOLES PALLEJA note que la présidente, Kathryn MATHE, a diffusé la proposition de nouveau bureau (mandat de 2 ans) avant la réunion (document 4.1), conformément aux nouveaux statuts.

Sur le plan de la procédure, les présidents présentent les 8 candidats proposés pour le nouveau bureau, qui comprend 8 fonctions. Il y a une présentation PowerPoint (document 4.2, diffusé avec l'ordre du jour) sur chacun des candidats.

Présidence: Kathryn MATHE (second mandat). La présidente Kathryn MATHE souhaite être réélue si le si le CA accepte; au terme de 2 ans de mandat, elle possède une expérience approfondie, elle est très engagée sur les questions pédagogiques et de bien-être des élèves;

Vice-présidence Administration: Nils BEHRNDT est un fonctionnaire expérimenté de la Commission, qui présente un très bon profil pour le traitement des questions administratives. En mission, il n'a malheureusement pas pu venir;

Vice-présidence Berkendael: Henning EHRENSTEIN est très expérimenté, il est impliqué depuis plusieurs années dans les questions liées à Berkendael et il a la confiance des parents de Berkendael;

Trésorier: Brian GRAY est également un fonctionnaire très expérimenté de la Commission, qui peut apporter une approche très professionnelle de la comptabilité;

Vice-présidence Pédagogie: Marc Guitart a fait preuve d'un immense engagement sur les questions pédagogiques et il a une expérience professionnelle de psychologue de l'enfance, si bien qu'il prend particulièrement à cœur le bien-être des enfants;

Membre: Pere MOLES PALLEJA a été invité à rester membre en sa qualité de conseiller, anciennement président pendant 4 ans et aujourd'hui président d'Interparents;

Secrétaire: Valentina PAPA a toujours été très constructive et impliquée; Elle ajoute que c'est la première fois qu'elle est candidate au bureau, qu'elle est impliquée depuis de nombreuses années en tant que représentante de la section EN, qu'elle souhaite apporter son expertise et qu'elle travaille pour le Parlement européen depuis de nombreuses années. Son ambition est d'essayer de rendre les réunions plus efficaces qu'elles ne le sont déjà. Brian GRAY ajoute qu'en tant qu'ASBL de droit belge, l'APEE a une réglementation et des règles à suivre (publier les comptes, les statuts, les nominations au conseil d'administration). Cela implique beaucoup de travail, et il remercie Valentina PAPA de son offre de soutien;

Communications: Julien REICHSTADT. Pere MOLES PALLEJA informe le Conseil qu'il a été impressionné par la compétence de Julien REICHSTADT et qu'il estime qu'il est une excellente recrue. Julien REICHSTADT souhaite apporter son aide en matière de communication, aide dont l'APEE a grand besoin car la communication est un point faible (Pere MOLES PALLEJA ajoute que ce n'est absolument pas la faute de Guendalina COMINOTTI, qui a fait un excellent travail dans une situation difficile au secrétariat). Julien REICHSTADT n'est pas présent, car il a dû se rendre à Strasbourg.

Les présidents ouvrent la séance des questions, notamment de la part des nouveaux membres, sur les candidats et le bureau.

Il y a consensus pour tenir le vote, et le nouveau bureau est élu (13 voix pour, 1 abstention et 0 contre), en dépit d'une discussion à la suite d'une intervention d'un nouveau membre se disant mal à l'aise d'être invité à approuver un nouveau bureau pour lequel plusieurs candidats sont absents, et alors que la liste a été communiquée trop tardivement pour consulter les représentants de classe. Les membres siégeant au CA depuis plus longtemps expliquent qu'il s'agit de candidats qui ont été actifs dans le passé, qu'il n'est pas facile de trouver des personnes désireuses d'assumer ces responsabilités et qu'il est nécessaire d'élire un nouveau bureau pour permettre la poursuite des travaux. Il y a consensus pour poursuivre le vote plutôt que de le reporter à janvier.

Brian GRAY remercie les membres de leur confiance dans le nouveau Bureau.

Points pour discussion

5. CE secondaire, réunion du 3 décembre

Pere MOLES PALLEJA demande si l'un des membres présents a assisté à la réunion du CE secondaire. Personne n'y a assisté et, en l'absence de la présidente, qui avait préparé le débat, il renvoie au document 5 (*flash report* sur la réunion du CE du 03/12/2019, distribué avec l'ordre du jour). Il choisit quelques-unes des principales questions dont le conseil a discuté: Gouvernance (en décembre 2018, promesse de mettre en place un groupe de travail chargé d'élaborer des règles de procédure pour le CE, mais ce GT n'a pas réussi à se réunir. La première réunion prévue en mars a été annulée. Des plaintes à ce sujet et un signe que quelque chose ne fonctionne pas); voyages scolaires/projets 2019-2020 (la politique «tous dedans, tous dehors» présente des avantages, mais ne doit pas être au détriment de la valeur pédagogique des projets); procédure écrite pour les cartes de sortie (approche plus souple pour les élèves des niveaux supérieurs) et stage professionnel.

Pere MOLES PALLEJA mentionne que la présidente de la Commission a fait parti de son intention de venir à l'école comme celui lui a été proposé.

Sur la question des cartes de sortie, Thomas SPOORMANS demande si les conclusions de la réunion étaient claires et si le *flash report* pourrait servir de base pour informer les parents. Pere MOLES PALLEJA l'informe qu'il ne s'agit pas d'un compte rendu officiel et qu'une plus large consultation serait nécessaire.

Stage professionnel: L'école recommande fortement aux élèves de S5 et S6 d'en faire un, normalement à la fin de l'année scolaire (conformément aux lignes directrices). Cette année, l'impression était (et le site web le disait) que les élèves de S5 avaient l'obligation de faire un stage aux alentours de Pâques. À présent, on en revient à «fortement recommandé», en raison des problèmes légaux pour certaines nationalités (travail interdit aux moins de 16 ans) La discussion se poursuit.

Le débat s'engage ensuite sur la question de la gouvernance: ces derniers mois, on a eu le sentiment d'un changement dans les relations avec l'école, que pouvait-on faire pour améliorer les choses? Un membre demande si le CA dispose d'un quelconque levier d'action. Des idées pour améliorer la situation? Serait-il possible de contribuer aux réunions, plutôt que de se contenter d'écouter?

Action: Pere MOLES Palleja consulte pour les cartes de sortie – vérifie la conclusion officielle – envoie une note d'information.

6. Écoles européennes de Bruxelles: état des lieux.

La Présidente a demandé que la discussion soit reportée au mois de janvier, où elle pourra la présenter.

Action: Inclure le point 6) «Écoles européennes de Bruxelles: état des lieux» dans l'ordre du jour de la réunion du CA de janvier; les documents 6.1, 6.2, 6.3 ont été distribués.

Points pour information

7. Compte rendu de l'Assemblée générale

Pere MOLES Palleja demande aux membres présents s'ils ont des questions, car certains étaient invités à cette réunion. Naomi BEIGBEDER demande si le compte rendu de l'Assemblée générale doit être revu par la direction de l'école avant d'être distribué. Cette question sera posée à la présidente, et le CA sera informé de la réponse.

Action: Dire au CA si le compte rendu de l'Assemblée générale doit également être revu par la direction de l'école.

8. INTERPARENTS - Point sur le dernier Conseil supérieur

Comme le compte rendu officiel n'a pas encore été finalisé, Pere MOLES PALLEJA, en sa qualité de président d'INTERPARENTS, rend compte des principaux points. Ça a été un Conseil supérieur calme, les décisions ont été prises rapidement.

Il y a une inquiétude quant à la manière dont le système scolaire prévoit d'organiser le détachement d'enseignants, l'accord de partage des coûts exigeant un accord unanime (dans la mesure où il implique des contributions financières des États membres). Jusqu'à présent, ce type d'accords est fondé sur le nombre d'élèves ressortissants de chaque État membre. Le nombre d'enseignants détachés est proportionnel au nombre d'enfants. Le modèle passé présentait un défaut, à savoir l'insuffisance du nombre d'enseignants détachés chaque année, avec un écart se creusant d'année en année. En conséquence, l'écart devait être comblé par le recrutement d'enseignants locaux, ce qui mécontentait la Commission. Le nouvel accord prévoit une augmentation des coefficients et donc du nombre d'enseignants détachés.

Par ailleurs, la situation difficile causée par le surpeuplement des écoles suscite des préoccupations majeures chez les parents. La présidence espagnole a suggéré que le Conseil supérieur adresse une lettre au gouvernement belge pour expliquer la situation à Bruxelles, et il a été consigné dans le procès-verbal que si le problème n'était pas réglé l'année prochaine, il ne serait plus garanti à l'avenir que les étudiants de la catégorie 1 seront acceptés. Le fait de consigner ce point dans le procès-verbal signifie qu'un règlement pourrait intervenir. Même la Belgique a voté pour.

Enfin, ont été évoqués la mise en œuvre du nouveau système de notation et le fait que peu d'États membres ont approuvé les nouveaux tableaux de conversion, à l'exception de l'Allemagne et de Malte. Pere MOLES PALLEJA note qu'il devrait avoir une discussion juridique avec Tibor SCHARF, parce qu'il a mentionné que le Conseil supérieur devrait approuver les lettres que le Secrétaire général a adressées aux États membres pour expliquer comment les nouveaux tableaux de conversion devaient être appliqués. Personne ne soulevant d'objection, ce point peut être considéré comme accepté. Nous devrions inciter la Commission à prendre des mesures en cas de non-respect, comme le prévoit l'article 5 de la Convention. (Les États membres ne devraient pas discriminer les élèves des écoles européennes par rapport aux ressortissants nationaux), et le Conseil supérieur pourrait publier des lignes directrices. Le fait que l'Allemagne ne respecte pas ces lignes directrices pourrait être considéré comme contraire à la Convention et autoriser la Commission à agir si nécessaire. La meilleure solution serait que l'Allemagne accepte. Tibor a mentionné à la suite de réunions qu'à ce qu'il comprend, la Commission ne souhaite pas prendre de mesures à ce stade, même si elle devrait prendre ses responsabilités. La Commission devrait défendre notre intérêt au Conseil supérieur, ce qu'elle ne fait pas.

9. Point sur Berkendael

Noemie BEIGBEDER rend compte de la situation à Berkendael, avec 2 nouvelles informations consécutives à la réunion du 9 décembre avec MM. GOGGINS et MARCHEGGIANO.

Les parents d'enfants scolarisés en P5 à Berkendael s'inquiétaient en S1 et du risque de ne pas obtenir l'école de leur premier choix en raison du surpeuplement;; La majorité voudrait Uccle ou, dans une large mesure, quoique moindre, Ixelles. Pour eux, le fait que des enfants qui ne viennent pas d'une école européenne puissent avoir une plus grande priorité que les élèves scolarisés en P5 à Berkendael représente un traitement clairement inéquitable de ces derniers. Ce point a été ouvertement discuté, et la procédure normale sera désormais d'allouer d'abord des places aux élèves de Berkendael.

À Berkendael, la pression sera forte l'an prochain, alors que le site compte déjà 730 élèves. Bien que les bâtiments aient une capacité totale de 1000 élèves, presque toutes les salles de classe sont déjà occupées. Le défi pour l'an prochain reste d'augmenter le nombre de classes et/ou d'élèves.

Enfin, il y aura un changement de directeur adjoint en septembre prochain, avec le départ de M. LONGO. Le successeur sera nommé entre les États membres.

10. Secrétariat

Le CA est informé conformément au Document 10 (distribué avec l'ordre du jour), et il y a consensus pour reformer le secrétariat avec du personnel permanent, à savoir Guendalina COMINOTTI et Selena GRAY (sans qu'une procédure de sélection soit nécessaire).

Action: Signer les contrats des secrétaires et définir les rôles et les tâches.

11. Rapports de débriefing sur les projets financés: Présentations de MUNUccle et d'Eurosport

Les documents 11.2 et 11.3 présentent le rapport du projet Eurosport Varese 2019 (distribué avec l'ordre du jour). Le débriefing est reporté à la réunion de janvier, afin que Kathy MATHE puisse être présente.

Thomas SPOORMANS débriefe sur le projet MUNUccle: 6/7 conférences différentes, principalement en français, 1 en anglais et 1 en néerlandais. Organisées au centre Borschette sur un week-end. Les élèves venant d'autres écoles ont été accueillis dans des familles. Tous avaient un rôle et une position bien définis, et la prochaine expérience aura lieu à Madrid en mars (modèle UE Madrid). Tibor SCHARF ajoute que le modèle ONU fonctionne depuis un certain nombre d'années, qu'il est très éducatif et qu'il doit être soutenu.

Une présentation plus longue et plus formelle a été faite par 2 étudiants du MUNUccle, avec l'organisateur Dimitri NICOLAIDIS, à la fin de la réunion.

Points écrits pour information

Les rapports écrits de réunions auxquelles ont assisté des représentants de l'APEE (documents 12.1, 12.2, 12.3 et 12.4) ont été distribués avec l'ordre du jour. Il s'agit de rapports du comité Sécurité et hygiène, du comité pédagogique mixte, de l'AG extraordinaire de l'APEEE services et du comité des fêtes, respectivement.

Divers

1 Luis ESCOBAR a été membre du conseil d'administration dans le passé et est un avocat expérimenté. Il a accepté de se porter volontaire pour le groupe de travail Prévention de la toxicomanie et la *task force* Politique en matière de drogues.

2. Alejandro MARTINEZ TUREGANO fait le point sur la planification de la fête à l'issue d'une deuxième réunion. La date sera très probablement le samedi 9 mai (Journée Schuman) faute d'alternatives. Il y aura les stands de nourriture habituels (cantine) et des compétitions sportives. L'école veut une fête plus petite et qui ne dure pas toute la journée (de 11 heures à 16 heures?). D'après l'expérience d'il y a deux ans, il est conseillé de planifier tôt les tournois de football; les choses devraient déjà être en route d'ici février. Prochaine réunion le 16 janvier.

Liste des annexes

Annexe 1: liste des 8 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel d'automne 2019

Annexe 2: document 4.1 Élections au bureau de l'APEE EEB1